

SCP Jean-Luc LE RUYET – Nathalie LE TEXIER
Huissiers de Justice Associés
26 Boulevard de la Résistance
BP 112
56003 VANNES CEDEX
☎ 02 97 46 02 00 - ☎ 09 70 06 40 76
✉ huissiers56@orange.fr

Le 17 OCTOBRE 2018

COPIE

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



A la demande de :

L'ASSOCIATION QUALITE DE LA VIE
A LARMOR-BADEN
26 rue du Moulin
56870 LARMOR-BADEN

CONSTATATIONS

- Je constate que 18 arbres ont été coupés le long du Chemin de Pen En Toul à LARMOR-BADEN (photos n°1 à n°9). (Liste dressée par le requérant ci-jointe).
- L'arbre coupé, le plus éloigné du chemin, se situe à environ 7m de celui-ci (photos n°6 et n°7).
- Ont été coupés, 18 arbres dont 6 chênes et 12 pins, le premier chêne coupé en partant du bas du chemin, je constate que ce chêne présente 25 cernes (photo n°10).
- Je constate que les 18 arbres sont fraîchement coupés (photo n°16).
- Je constate qu'un arbre mort n'est pas coupé (photo n°17).
- Sur un pin, (photo n°18) il est constaté 66 cernes et un diamètre de 48 cm (photo n°19).
- Je constate que les troncs coupés sont sains, il n'existe aucune trace de pourriture sur ceux-ci (photo n°20 et n°21).
- Je constate que les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés. Il n'existe aucune tranchée sur le chemin, celui-ci est parfaitement carrossable (photos n°11 à n°14) et (photo n°22).
- Je constate que les lampadaires situés à droite du chemin sont neufs (photo n°13).

TELLES SONT MES CONSTATATIONS auxquelles, afin de conforter mes dires, j'ai annexé au présent constat, des photographies prises par mes soins ainsi qu'un CD-Rom de ces mêmes photographies. Accompagné de trois photographies prises par le requérant avant la coupe des arbres.

Et, de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal que j'ai signé, pour servir et valoir ce que de droit.

Coût du présent acte :

Emoluments (art.R 444 - 16 c.com)	300,00
Déplacements (art.R 444 - 48 c.com)	7,67
Photos (art.R 444 - 16 c.com)	20,00
T.V.A 20,00%	65,53
Taxe (art.302 bis du CGI)	14,89
TOTAL Toutes Taxes Comprises	408,09



Jean-Luc LE RUYET
Huissier de Justice Associé

Coût : *Quatre cent huit Euros et neuf centimes.*

Acte compris dans l'état du mois de sa signification déposé au bureau de taxe des AJ de VANNES : 14.89 €.



IMG_0001.JPG



IMG_0002.JPG



IMG_0003.JPG



IMG_0004.JPG



IMG_0005.JPG



IMG_0006.JPG



IMG_0007.JPG





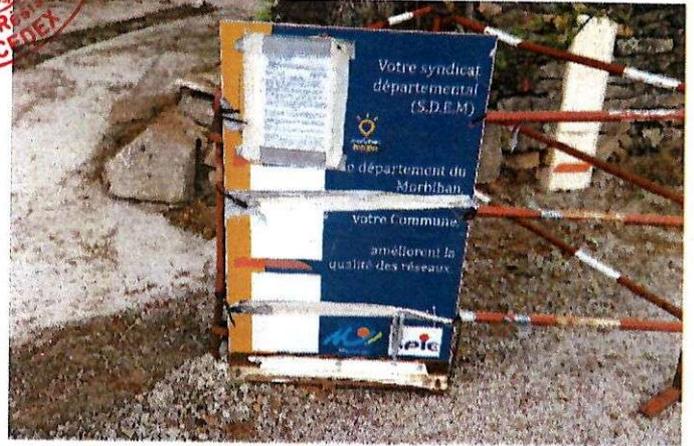
IMG_0009.JPG



IMG_0010.JPG



IMG_0011.JPG



IMG_0012.JPG



IMG_0013.JPG



IMG_0014.JPG



IMG_0015.JPG





IMG_0017.JPG



IMG_0018.JPG



IMG_0019.JPG



IMG_0020.JPG



IMG_0021.JPG



IMG_0022.JPG



De bas en haut 18 arbres

Chemin de Ron en Toul

d1	chêne	25 cerces	diamètre	20 cm
d2	chêne	-	-	13 cm
d3	Pin	40 cerces	-	27 cm
d4	pin	-	-	50 cm
d5	pin	-	-	40 cm
d6	chêne	25 cerces (2 branches)	-	20 cm (chaque branche)
d7	pin	-	-	17 cm
d8 ^{or}	pin	-	-	9 cm
d9	pin	à 7 m de la voie	-	50 cm
d10	chêne	-	-	22 cm
d11	chêne	2 branches	-	19 cm chaque branche
d12	pin	70 cerces	-	66 cm
d13	pin	-	-	53 cm
d14	pin	66 cerces	-	48 cm
d15	pin	-	-	54 cm
d16	pin	-	-	16 cm
d17	chêne	-	-	22 cm
d18	pin	50 cerces	-	44 cm

Association Qualité de la Vie à Lermes Baudin

G. Prudent Francis Grézi

17 octobre 2018





